

Allocution prononcée à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du Cartel des Sociétés Communales

Samedi, le 8 octobre 2022, lors du dîner se tenant au CERN dans le Globe de l'Innovation

Salutations protocolaires selon l'usage, à faire en « live »,

C'est avec un plaisir tout particulier que je m'adresse à vous ce soir, pour cette occasion unique qui nous est donnée de fêter ensemble les 60 bougies du Cartel des Sociétés Communales. Et c'est avant tout à celles et ceux qui ont fait et qui font le Cartel que je souhaite m'adresser ce soir.

Cher Auguste Rossi,	Cher René Darx,
Cher Charles Pellarin,	Cher Georges Mani,
Cher André de Garrini,	Cher Siegfried Bähler,
Cher Marcel André,	Cher Werner Sax,
Cher Jacques Antoine,	Cher Gérald Clerc,
Cher Freddy Bouzer,	Chère Danielle Sansonnens,

Je ne voudrais pas dire mais il faut quand même attendre 1976 pour avoir une première femme à la Présidence... Je dis ça, je dis rien ! Je poursuis :

Chère Renée Riesen,	Cher Hans-Ruedi Brauchli,
Chère Madeleine Bernasconi,	Cher Roger Marty,
Cher Dominique Mettral,	Cher Germain Scherrer,
Cher Emile Hubert,	Chère Christiane Romanens,
Cher Robert Tillmann,	Cher Jean-Claude Amoos,
Cher Thierry Magnin,	
Et enfin, Très chère Valérie !	

Vous avez, de 1962 à nos jours, veillé tour à tour au bon fonctionnement de notre Cartel, Ensemble avec vos comités respectifs, vous avez développé les activités et les services en faveur des sociétés, mais aussi coordonné l'organisation de 58 Fêtes des Promotions, renommées Fêtes des Ecoles depuis plusieurs années maintenant, et de 58 Fêtes du 1^{er} Août.

La pandémie traversée depuis le printemps 2020 nous empêchant d'en organiser 2 années de suite, nous prive de pouvoir nous targuer d'en avoir organisé autant que de bougies que vous soufflez ce soir.

Dois-je vraiment citer ici également le prix Wakker ? (Sourire...) Bien je reprends...

Certains d'entre vous ne sont plus parmi nous ce soir, et permettez-moi d'avoir une pensée émue pour chacune et chacun.

A vous toutes et tous, mes chères anciennes présidentes, mes chers anciens présidents et Madame l'actuelle présidente, je vous adresse au nom des autorités communales nos plus chaleureux remerciements pour votre engagement et votre dévouement pour la collectivité et les associations meyrinoises ! J'associe bien évidemment à ces remerciements l'ensemble des personnes qui tout au long

de ces 60 ans, vous ont accompagné dans vos comités et qui se sont engagés ou qui sont engagés à vos côtés.

Il m'a paru intéressant de revenir sur certains aspects historiques et dates clés de votre histoire.

C'est en 1962 qu'est créé le Cartel, à l'instigation de la Mairie et plus précisément du secrétaire de mairie Jean-Jacques Piguet, qui était alors en charge de l'organisation des manifestations (Promotions, 1^{er} Août). Le but recherché était de regrouper les interlocuteurs des différentes sociétés pour faciliter la coordination entre la Mairie et les associations.

La 1^{ère} réunion se tient en Mairie, située dans la villa du Jardin Alpin, le jeudi 22 novembre 1962. L'assemblée constitutive, quant à elle, se tient le 6 décembre 1962 et accueille les présidents des 11 sociétés constitutives avec pour ordre du jour l'approbation des statuts.

Ces 11 sociétés sont : le Corps des Sapeurs-pompiers, plus ancienne des sociétés communales qui fêtera ses 200 ans l'année prochaine, la Fanfare de Meyrin, le Meyrin FC, les Intérêts de Cointrin, les Intérêts de Meyrin, les Sauveteurs Auxiliaires, la Société des Colonies de vacances, l'US Aéroport, les Dauphins, l'US Cointrin et la Section Féminine de Gymnastique de Meyrin.

A cette époque, la présidence tourne chaque année, il n'y a pas de comité à proprement parler et le secrétariat est assuré par l'administration communale.

Il faut attendre l'année de son 20^{ème} anniversaire en 1982 pour que le Cartel, qui compte désormais 34 sociétés, se dote, après une longue réflexion menée par un comité dynamique et sous l'impulsion du conseiller administratif Claude Blanc, d'un secrétariat permanent.

Il est d'abord établi de manière provisoire en Mairie avant de s'installer en 1983 à la Maison communale qui vient d'ouvrir dans l'ex-Ferme Rey. Il a pour objectif premier de soulager les sociétés communales de leurs tâches administratives de plus en plus nombreuses et complexes pour des bénévoles. Il est bien entendu mis gratuitement à disposition des sociétés membres et le financement est entièrement pris en charge par la Commune, comme c'est toujours le cas aujourd'hui.

En 1982, à la création du secrétariat, la subvention pour le Cartel est de 30'000.- ; elle passe rapidement, 2 ans plus tard, à 75'000.- étant donné le succès que rencontre le secrétariat. Elle se monte aujourd'hui à 190'000.-

Les années 80 et la mise en place de ce secrétariat permanent assurent une pleine croissance au Cartel et lorsqu'il fête son quart de siècle en 1987, il compte 42 sociétés. Cette croissance nécessite l'arrivée de 2 personnes supplémentaires au secrétariat et le déménagement dans un plus grand local. Cela permet également de développer les liens et les échanges entre membres en voyant l'apparition de bulletins d'informations et d'un calendrier regroupant toutes les manifestations organisées par ses membres.

La qualité du travail que fournissent les secrétaires du Cartel n'est plus à prouver. Il est grandement apprécié par l'ensemble des sociétés, unanimes à leur sujet. Leur disponibilité et leur professionnalisme mis quotidiennement au service des comités, afin de leur apporter aide et savoir-faire, est relevé par tous les membres. J'en profite pour remercier chaleureusement Véronique et Christine, les actuelles secrétaires mais également toutes celles qui, avant vous, ont servis la cause du bénévolat meyrinois.

Ce ne sont pas moins de 60 sociétés, clubs ou associations qui composent aujourd'hui le Cartel des Sociétés Communales, couvrant les 3 domaines du sport, de la culture et du social. Elles ont toutes leur raison d'être, leur domaine de compétence, certaines regroupant plusieurs centaines de membres, d'autres bien moins. Mais aux yeux de l'Exécutif au nom duquel je m'exprime ce soir, elles représentent toutes un partenaire important, jouant un rôle clé auprès de la population meyrinoise. Et nous sommes très fiers de pouvoir nous engager au côté du riche tissu associatif que vous composez et qui fait la richesse de Meyrin.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser quelques mots à vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs qui représentez l'ensemble des membres de vos associations en votre qualité de Présidente, de Président ou de membre du comité.

Pouvoir s'appuyer sur une structure telle que celle du Cartel est un plus indéniable pour vous. Et on nous l'envie bien au-delà des frontières communales. Certes, cela représente un coût important pour la collectivité publique mais c'est bien peu au regard de votre engagement et du travail que vous fournissez bénévolement pour votre association.

Le bénévolat devient rare. Il est de plus en plus difficile de motiver des membres à s'engager pour son association en offrant de son temps, de son savoir-faire, de ses compétences et de rendre ainsi un peu de ce qu'on a reçu en tant que membre.

Il est néanmoins de votre devoir d'assurer la continuité de votre association. Je sais bien que ce n'est pas un vain mot et que cela n'est pas toujours facile mais dans l'ensemble, je remarque que les meyrinois répondent au final présent !

Cependant, certains événements récents me font me rappeler qu'il est de notre devoir à nous, élus, de vous apporter tout le soutien nécessaire pour vous aider à franchir les étapes cruciales auxquelles vous faites face et qui parfois sont critiques pour la survie de l'association.

Depuis ma prise de fonction à l'été 2020, nous avons répondu présent à plusieurs reprises déjà, parfois avec l'appui du comité du Cartel en apportant ensemble des solutions encourageantes et je m'en réjouis.

Et c'est ainsi, en travaillant main dans la main, que nous, mes prédécesseurs et les vôtres, avons permis à l'esprit meyrinois d'émerger.

Et si je ne devais faire qu'un seul vœu pour les 60 prochaines années du Cartel, cela serait que cette belle énergie, ce bel engagement, perdure dans ce même esprit qui fait aujourd'hui de Meyrin une ville dynamique où il fait si bon vivre ensemble.

« The place to be », le lieu où il faut être, comme l'a relevé Madame la Conseillère fédérale Sommaruga lors de sa venue le 25 juin dernier !

Alors, vive les Meyrinois et les Meyrinoises, vives les associations meyrinoises, vive le Cartel des Sociétés communales et vive Meyrin !

Merci pour votre attention.